

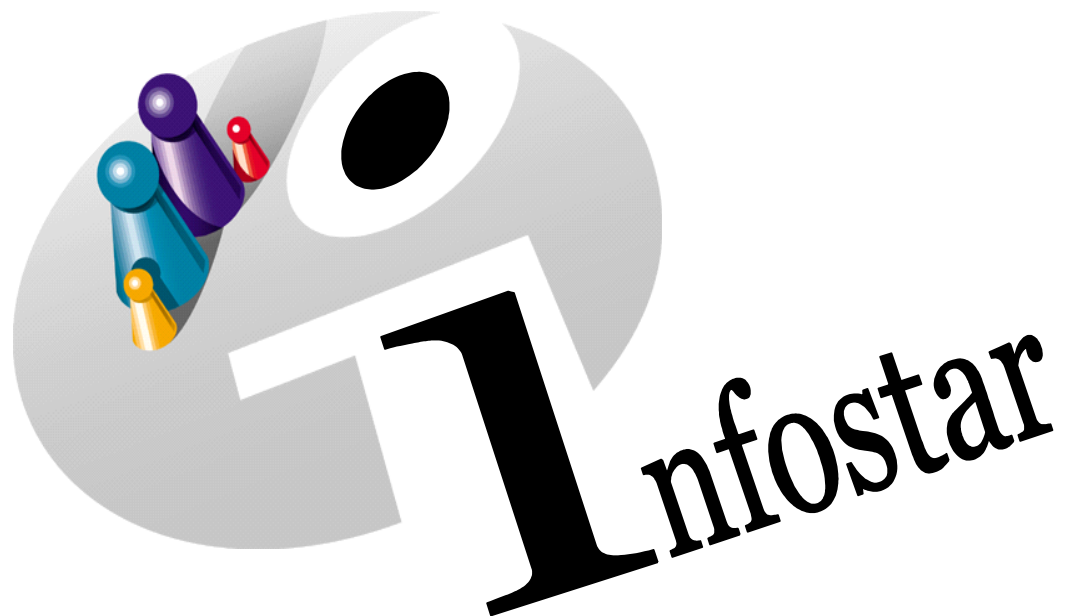


Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ  
Domaine de direction Droit privé  
Unité Infostar UIS

# Transaction Naissance



## Manuel d'utilisation du programme

Herausgegeben vom Bundesamt für Justiz  
Fachbereich Infostar FIS, 3003 Bern

Vertrieb via Internet:

[Themenseite Zivilstandswesen](#) [☞](#) [Infostar](#) [☞](#) [Aktuelle Module](#)  
<http://www.infostar.admin.ch>

Edité par l'Office fédéral de la justice  
Unité Infostar FIS, 3003 Berne

Diffusion par Internet:

[Thèmes Etat civil](#) [☞](#) [Infostar](#) [☞](#) [Modules actuels](#)  
<http://www.infostar.admin.ch>

Publicato dall'Ufficio federale di giustizia  
Settore Infostar SIS, 3003 Berna

Distribuzione via Internet:

[Temi Stato civile](#) [☞](#) [Infostar](#) [☞](#) [Moduli attuali](#)  
<http://www.infostar.admin.ch>

Questo documento non è disponibile in italiano. Vogliate consultare la versione francese o tedesca.

## **Manuel d'utilisation du programme INFOSTAR**

---

Copyright : Office fédéral de la justice

Contenu et mise en page : Unité Infostar FIS

---

# Naissance

---

## 41.1

### **Contenu de ce module :**

- Enregistrement d'une naissance survenue dans l'arrondissement de l'état civil
- Enregistrement d'une naissance survenue à l'étranger
- Saisie des différentes sortes de naissances
- Enregistrement d'un enfant mort-né

<b>1. Saisir une naissance</b> .....	<b>5</b>
1.1 Principes d'utilisation de la transaction Naissance .....	5
1.2 Naissance.....	6
1.2.1 Déroulement des masques pour la saisie d'une naissance.....	6
1.3 Registre des naissances .....	8
1.3.1 Recherche d'une personne .....	8
1.3.2 Registre des naissances .....	8
1.4 Détermination du nom.....	11
1.5 Domicile et lieu de séjour (ISR 0.53).....	13
1.6 Communication de la naissance à l'OFS (ISR 1.2).....	14
1.7 Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1) .....	15
1.8 Droits de cité (ISR 0.70).....	16
1.9 Données complémentaires à la transaction (ISR 0.07).....	17
1.10 Etablissement de documents avant la clôture .....	18
1.11 Enregistrement et clôture de la transaction .....	19
1.11.1 Enregistrement.....	19
1.11.2 Clôture .....	19
<b>2. Envois</b> .....	<b>20</b>
2.1 Liste des messages relatifs à la transaction .....	20
<b>3. Documents</b> .....	<b>21</b>
<b>4. Résumé / Aperçu des documents</b> .....	<b>22</b>
<b>5. Résumé / Aperçu des communications</b> .....	<b>24</b>

Certaines des captures d'écran ci-après proviennent d'une ancienne version du programme et ne correspondent peut-être pas exactement à la version actuelle. Les différences peuvent être dues à l'introduction de nouvelles directives ou de modifications apportées aux directives. En tous les cas, les directives actuelles font foi pour le traitement des transactions.

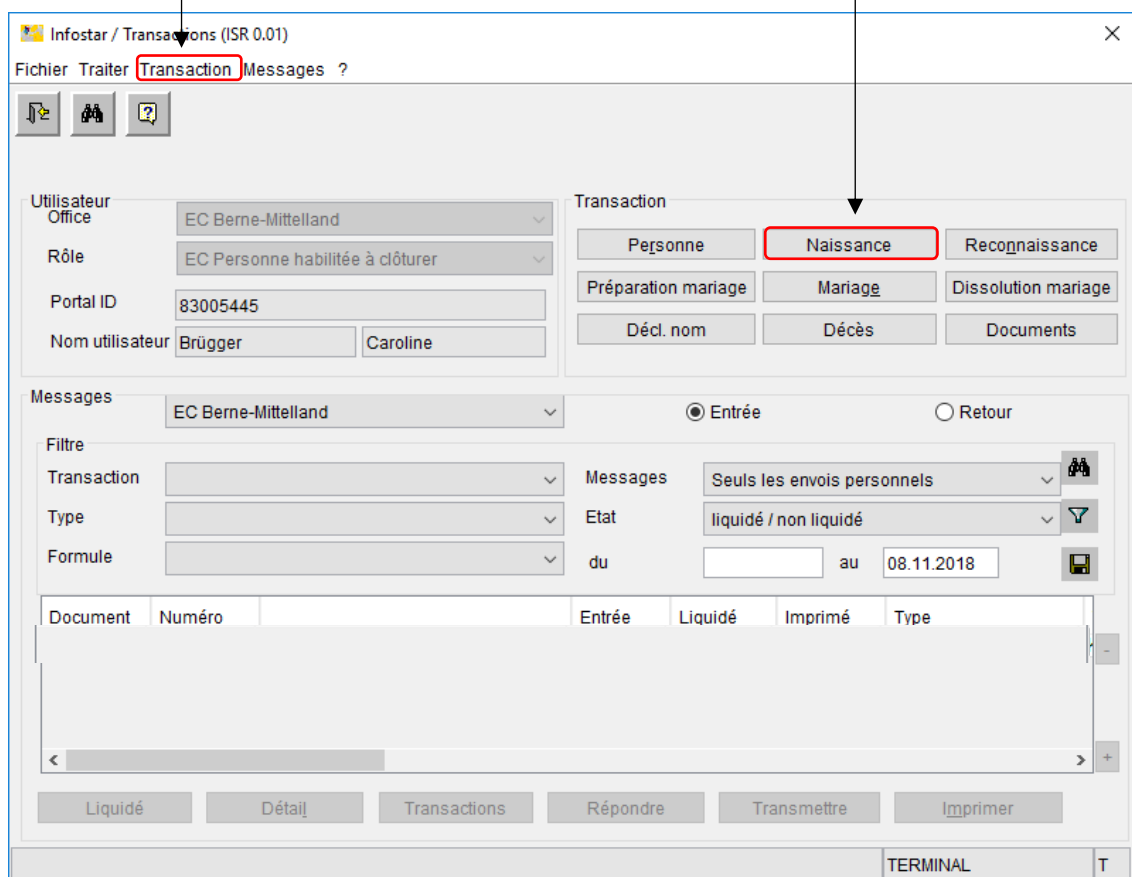
## 1. Saisir une naissance

### 1.1 Principes d'utilisation de la transaction Naissance

Pour accéder à la **transaction Naissance**, cliquez sur le bouton **Transactions...** dans le **Menu d'accès (ISR 0.00)**. Le masque **Transactions (ISR 0.01)** s'ouvre.

La transaction **Naissance** est aussi accessible via le menu **Transaction** ou avec **Alt+F**.

Utilisez le bouton **Naissance** pour ouvrir le masque **Registre des naissances (ISR 1.1)**.



Document	Numéro	Entrée	Liquidé	Imprimé	Type

## 1.2 Naissance

### 1.2.1 Déroulement des masques pour la saisie d'une naissance

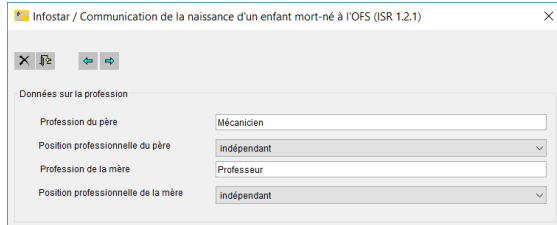
Pour saisir une naissance, la mère et le père (pour autant qu'il soit marié avec la mère ou qu'il ait reconnu l'enfant avant la naissance) doivent déjà être saisis et leurs données doivent être à jour. **Chaque** enfant est saisi indépendamment dans Infostar sur la base de ses données personnelles, en tant que personne nouvelle.

**Masque 1** : Registre des naissances (ISR 1.1)

**Masque 2** : Domicile et lieu de séjour (ISR 0.53) de la mère

**Masque 3** : Domicile et lieu de séjour (ISR 0.53) du père

**Masque 4** : Communication de la naissance à l'OFS (ISR 1.2)



**Infostar / Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1)**

Données sur la profession

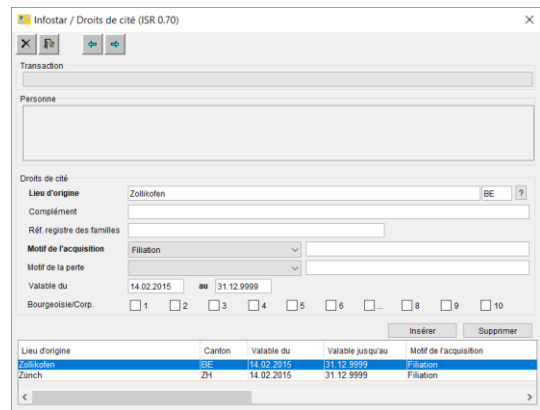
Profession du père : Mécanicien

Position professionnelle du père : indépendant

Profession de la mère : Professeur

Position professionnelle de la mère : indépendant

**Masque 5** : Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1)  
Apparaît uniquement dans le cas d'un enfant mort-né



**Infostar / Droits de cité (ISR 0.70)**

Droits de cité

Lieu d'origine : Zollikofen BE

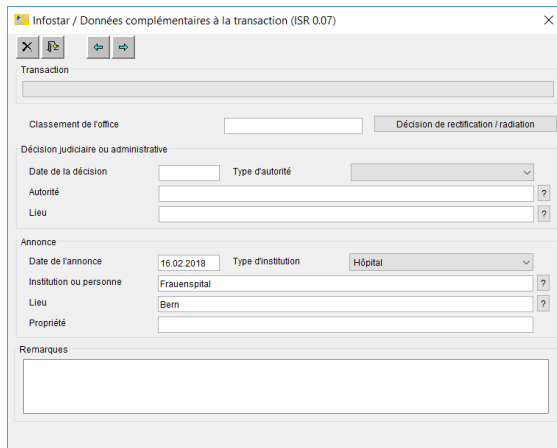
Motif de l'acquisition : Filiation

Valable du : 14.02.2015

Bourgeoisie/Corp. :  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

Lieu d'origine	Canton	Valable du	Valable jusqu'au	Motif de l'acquisition
Zollikofen	BE	14.02.2015	31.12.9999	Filiation
Zürich	ZH	14.02.2015	31.12.9999	Filiation

**Masque 6** : Droits de cité (ISR 0.70)  
Apparaît uniquement dans le cas de la naissance d'un enfant vivant



**Infostar / Données complémentaires à la transaction (ISR 0.07)**

Classement de l'office : [ ] Décision de rectification / radiation

Décision judiciaire ou administrative

Date de la décision : [ ] Type d'autorité : [ ]

Autorité : [ ]

Lieu : [ ]

Annnonce

Date de l'annonce : 16.02.2018 Type d'institution : Hôpital

Institution ou personne : Frauenspital

Lieu : Bern

Propriété : [ ]

Remarques : [ ]

**Masque 7** : Données complémentaires à la transaction (ISR 0.07)

## 1.3 Registre des naissances

### 1.3.1 Recherche d'une personne

Saisissez les critères de recherche de la mère dans les champs correspondants, puis lancez la recherche en appuyant sur la touche **Enter** ou en cliquant sur le bouton **Rechercher**.

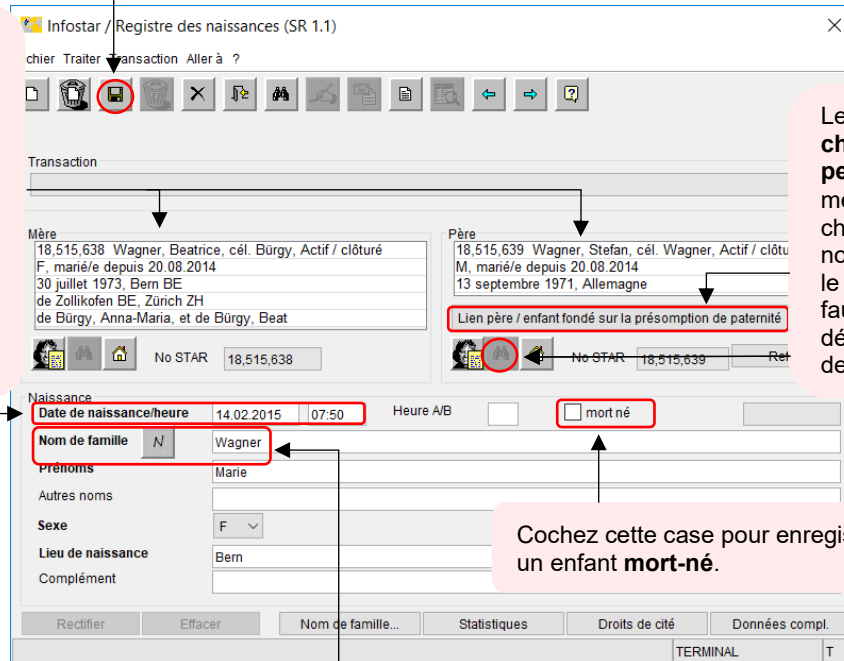


### 1.3.2 Registre des naissances

Dès que les données de la mère ont été reprises dans le masque Registre des naissances, il convient de saisir les données de l'enfant et de les sauvegarder au moyen du bouton **Enregistrer** ou avec **Ctrl+S**. Les données apparaîtront alors dans les masques suivants. Les transactions avec le statut *inséré* ne peuvent être appelées que par l'office qui a procédé à l'enregistrement.

Si la mère est **mariée**, si elle est **veuve** depuis moins de 300 jours ou si l'enfant a été **reconnu avant sa naissance**, le système propose automatiquement le père.

Le bouton **Recherche d'une personne** permet de rechercher un père non proposé par le système. Il faudra ensuite définir le type de relation.



Toutes les **dates et heures** peuvent être saisies sans point.

Le système propose le **nom de célibataire** de la mère. Il faut vérifier si ce nom est correct et l'adapter le cas échéant. (p. 11)

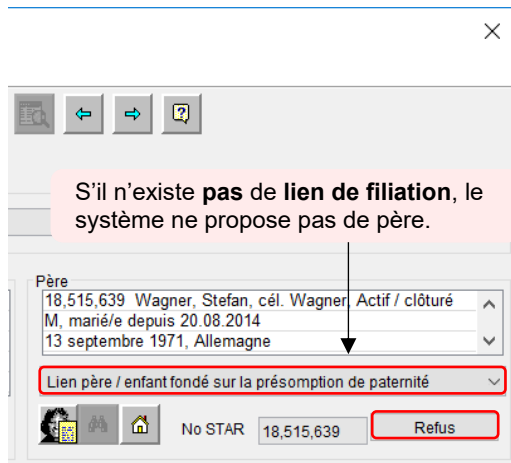
Cochez cette case pour enregistrer un enfant **mort-né**.

Inscrivez les informations suivantes : (les champs **en gras** doivent obligatoirement être remplis).

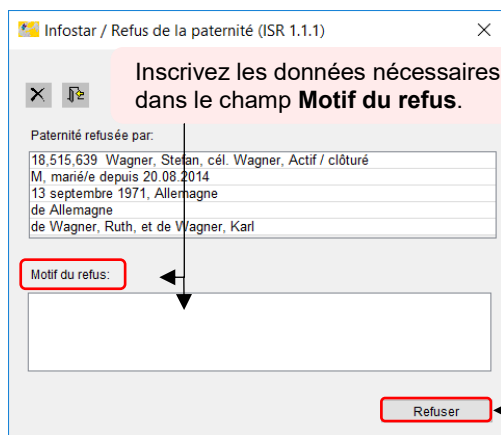
- **Date de naissance**
- **Heure de la naissance**
- **Nom de famille** (à adapter si le nom de famille proposé est incorrect)
- **Prénom(s)**
- Autres noms
- **Sexe** (M = masculin; F = féminin)
- **Lieu de naissance**
- Complément

Pour une naissance survenue **à l'étranger**, inscrivez le nom de l'Etat dans le champ **Lieu de naissance** et la région/province ainsi que la commune dans le champ **Complément**.

Ex. : **Lieu de naissance** : Allemagne  
**Complément** : Bavière, Nürnberg



Si un tribunal a annul  la paternit  avant m me la naissance, vous pouvez supprimer le p re propos  au moyen du bouton **Refus**. Saisissez le motif du refus dans le masque suivant.



Un clic sur **Refuser** vous ram nera dans le premier masque **Registre des naissances (ISR 1.1)**.

Dans le cas d'un enfant **mort-n **, le p re n'est mis en relation avec l'enfant que si les conditions suivantes sont r alis es :

1. Les parents sont mari s ensemble.
2. Il s'agit d'un enfant qui est n  dans les 300 jours qui suivent le d c s ou la d claration d'absence du mari de la m re.

Si l'enfant mort-n  a  t  reconnu avant la naissance, la transaction Naissance ne mentionne n anmoins que la relation avec la m re. Cochez la case « mort-n  ». *Si l'enfant doit  tre inscrit nomm ment dans le certificat de famille, il y a lieu d'indiquer le pr nom et le nom de famille. Si aucun pr nom ou nom de famille ne doit  tre mentionn , il y a lieu de laisser vides les champs correspondants.*

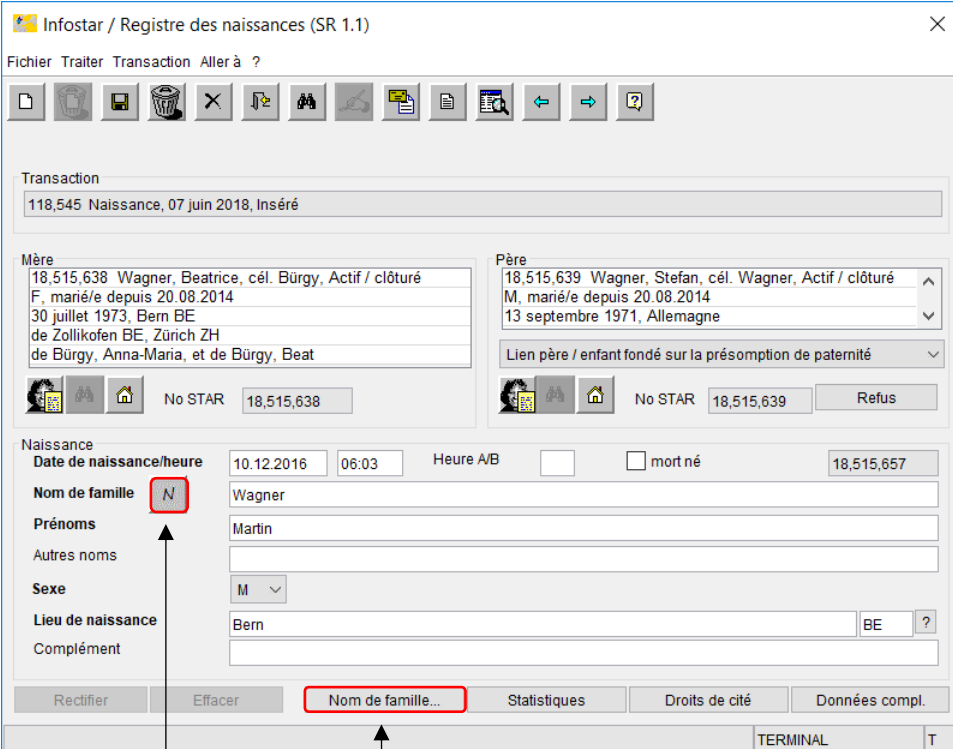


L'enfant mort-n  n'est mentionn  dans un certificat de famille que si la m re et le p re sont mari s ensemble. Ce document peut  tre  tabli   tout moment sur la base de la transaction **Naissance** ou de la transaction **Documents**.

Si l'enfant mort-n  a  t  reconnu avant sa naissance, il y a lieu d'enregistrer la reconnaissance conform ment   la " **circulaire OFEC n  20.08.12.01 du 1er d cembre 2008 (Etat : 1er janvier 2011)** ".

Vous pouvez acc der au prochain masque au moyen du bouton **Suivant** ou avec la combinaison de touches **Ctrl+G**.

## 1.4 Détermination du nom



Infostar / Registre des naissances (SR 1.1)

Fichier Traiter Transaction Aller à ?

Transaction  
118,545 Naissance, 07 juin 2018, Inséré

Mère  
18,515,638 Wagner, Beatrice, cél. Bürgy, Actif / clôturé  
F, marié/e depuis 20.08.2014  
30 juillet 1973, Bern BE  
de Zollikofen BE, Zürich ZH  
de Bürgy, Anna-Maria, et de Bürgy, Beat

Père  
18,515,639 Wagner, Stefan, cél. Wagner, Actif / clôturé  
M, marié/e depuis 20.08.2014  
13 septembre 1971, Allemagne

Lien père / enfant fondé sur la présomption de paternité

No STAR 18,515,638 Refus

Naissance  
Date de naissance/heure 10.12.2016 06:03 Heure A/B  mort né  18,515,657

Nom de famille **N** Wagner

Prénoms Martin

Autres noms

Sexe M

Lieu de naissance Bern BE ?

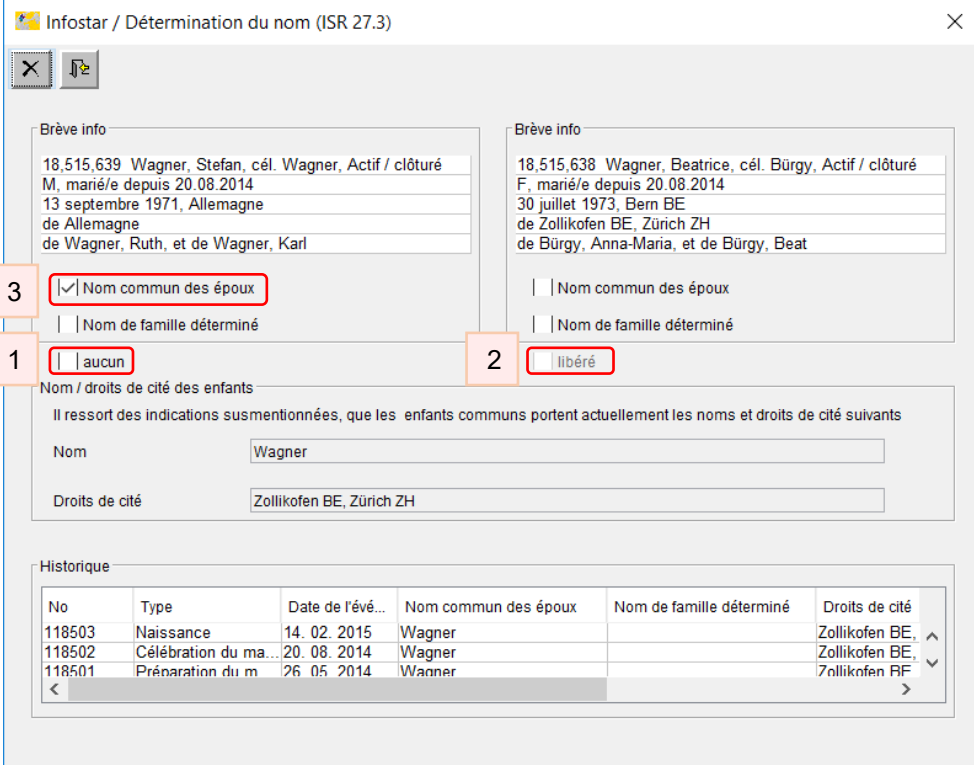
Complément

Rectifier Effacer **Nom de famille...** Statistiques Droits de cité Données compl.

TERMINAL T

Le masque **Détermination du nom** n'est pas intégré au déroulement des masques de la transaction Naissance. Si les parents sont mariés, il est possible de l'ouvrir via les boutons **N** ou **Nom de famille...**

Le masque **Détermination du nom** doit être adapté si le nom n'a **pas** été déterminé pendant la préparation du mariage ou pendant le mariage **(1)** ou si le couple a été **libéré** de l'obligation de déterminer le nom **(2)**. Il doit également être adapté si le nom choisi a été modifié au moment de la naissance.



Infostar / Détermination du nom (ISR 27.3)

Brève info

18,515,639 Wagner, Stefan, cél. Wagner, Actif / clôturé  
M, marié/e depuis 20.08.2014  
13 septembre 1971, Allemagne  
de Allemagne  
de Wagner, Ruth, et de Wagner, Karl

3  Nom commun des époux

1  aucun

Nom de famille déterminé

Brève info

18,515,638 Wagner, Beatrice, cél. Bürgy, Actif / clôturé  
F, marié/e depuis 20.08.2014  
30 juillet 1973, Bern BE  
de Zollikofen BE, Zürich ZH  
de Bürgy, Anna-Maria, et de Bürgy, Beat

2  libéré

Nom de famille déterminé

Nom / droits de cité des enfants

Il ressort des indications susmentionnées, que les enfants communs portent actuellement les noms et droits de cité suivants

Nom

Droits de cité

Historique

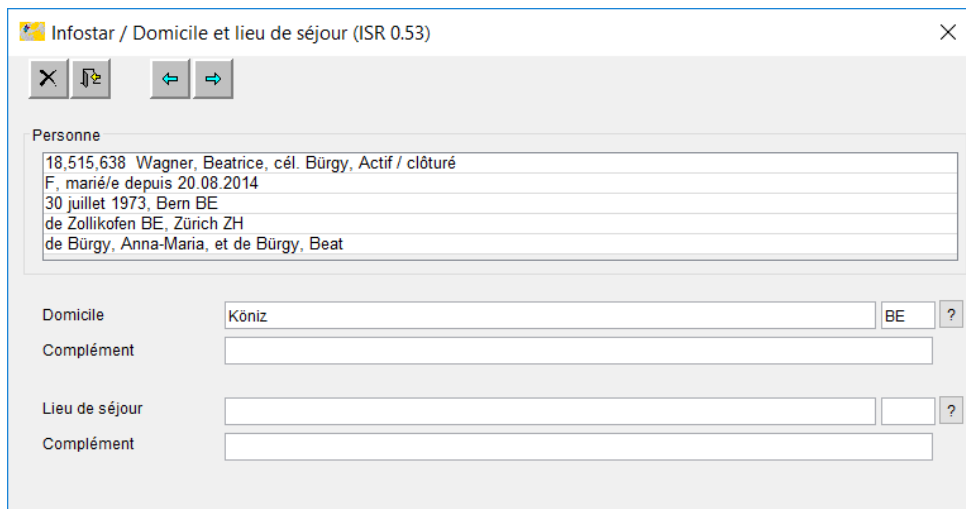
No	Type	Date de l'évé...	Nom commun des époux	Nom de famille déterminé	Droits de cité
118503	Naissance	14. 02. 2015	Wagner		Zollikofen BE, Zürich ZH
118502	Célébration du ma...	20. 08. 2014	Wagner		Zollikofen BE, Zürich ZH
118501	Préparation du m...	26. 05. 2014	Wagner		Zollikofen BE, Zürich ZH

Si le masque Détermination du nom a été ouvert et qu'une entrée **(3)** y a été effectuée par erreur, il faut supprimer la transaction et recommencer la saisie. C'est la seule possibilité de quitter le masque Détermination du nom sans y entrer de données.

Si des **modifications** sont apportées à ce masque après le premier enregistrement, elles s'afficheront directement sous le nom de famille, mais les droits de cité comprendront encore les anciennes informations. Pour que les informations correctes s'affichent, il faut impérativement les enregistrer dans le premier masque de la transaction.

## 1.5 Domicile et lieu de séjour (ISR 0.53)

Vérifiez les **données** de la **mère** et apportez les modifications nécessaires.



Personne

18,515,638	Wagner, Beatrice, c.él. Bürgy, Actif / clôturé
F, marié/e depuis 20.08.2014	
30 juillet 1973, Bern BE	
de Zollikofen BE, Zürich ZH	
de Bürgy, Anna-Maria, et de Bürgy, Beat	

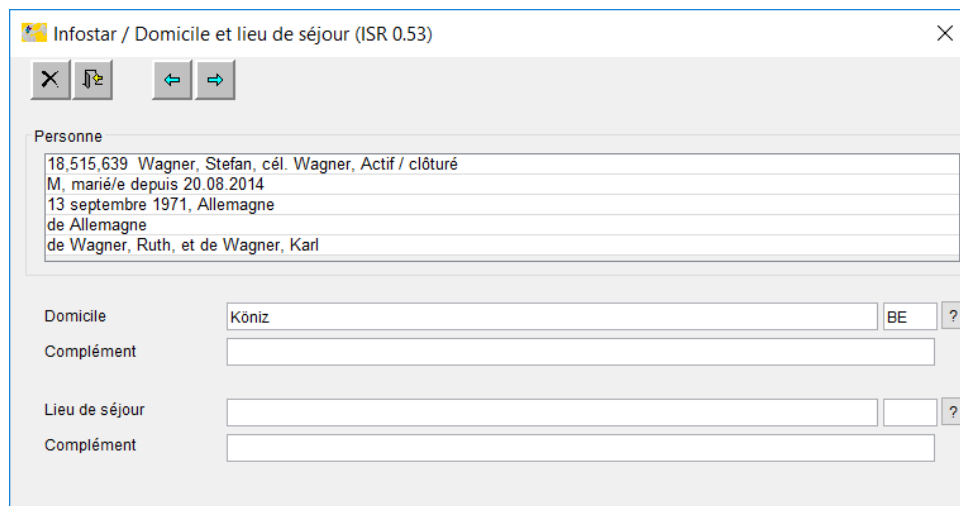
Domicile  BE ?

Complément

Lieu de séjour  ?

Complément

S'il existe un **lien de filiation avec le père**, le masque **Domicile** du père s'ouvre également. Vérifiez les informations et apportez les modifications nécessaires.



Personne

18,515,639	Wagner, Stefan, c.él. Wagner, Actif / clôturé
M, marié/e depuis 20.08.2014	
13 septembre 1971, Allemagne	
de Allemagne	
de Wagner, Ruth, et de Wagner, Karl	

Domicile  BE ?

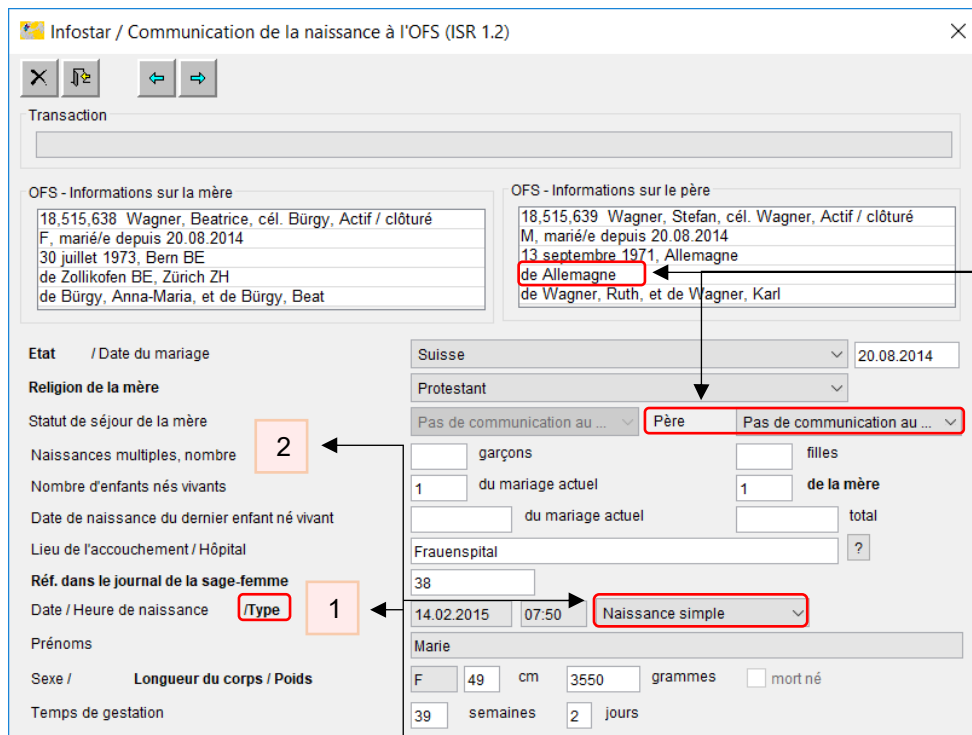
Complément

Lieu de séjour  ?

Complément

Si le domicile des parents se trouve à l'**étranger**, inscrivez le nom de l'Etat dans le champ **Domicile** et la région/province ainsi que la commune dans le champ **Complément**.

## 1.6 Communication de la naissance à l'OFS (ISR 1.2)



Si des données relatives à une personne étrangère doivent être communiquées au SEM, il faut impérativement sélectionner **Communication envoyée au SEM** pour que le système en propose l'envoi.

Dans le champ **Type (1)**, vous pouvez choisir entre une naissance simple ou multiple. En cas de **naissance multiple (2)**, il faut saisir les enfants dans la transaction Naissance chacun à son tour, dans le bon ordre. Il est important d'indiquer le bon nombre de **garçons** et de **filles** lors de la saisie.

Dans le masque **Communication de la naissance à l'OFS (ISR 1.2)**, ajoutez ou modifiez les informations suivantes si nécessaire :

- **Religion de la mère**
- **Nom du lieu de l'accouchement / hôpital**
- **Réf dans le journal de la sage-femme**
- **Type de naissance**
- **Longueur du corps / Poids**
- **Temps de gestation**



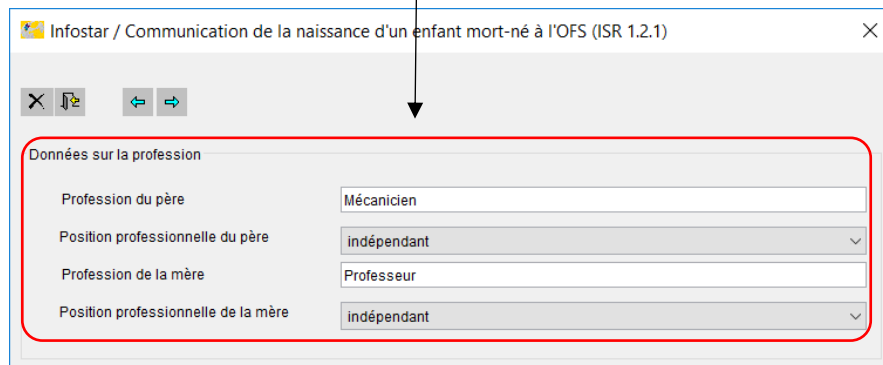
En cas de naissance à domicile, le champ Lieu de l'accouchement / Hôpital doit être laissé vide. Si le journal de la sage-femme n'a pas de numérotation, inscrire un 0 dans le champ correspondant.

Lors de l'enregistrement d'une naissance survenue à **l'étranger**, il convient de laisser vides les champs suivants :

- **Religion de la mère**
- **Nom du lieu de l'accouchement / hôpital**
- **Réf. dans le journal de la sage-femme**
- **Longueur du corps / Poids**

## 1.7 Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1)

Lors de l'enregistrement d'un enfant **mort-né**, un autre masque apparaît après le masque **Communication de la naissance à l'OFS (ISR 1.2)**. Dans le masque **Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1)**, il y a lieu de saisir les **données sur la profession** des parents.



The screenshot shows a window titled 'Infostar / Communication de la naissance d'un enfant mort-né à l'OFS (ISR 1.2.1)'. The window contains a section titled 'Données sur la profession' which is highlighted with a red border. This section contains four data entry fields:

Field Label	Value
Profession du père	Mécanicien
Position professionnelle du père	indépendant
Profession de la mère	Professeur
Position professionnelle de la mère	indépendant

## 1.8 Droits de cité (ISR 0.70)

Comme la transaction Naissance s'effectue à partir des données de la mère et en tenant compte des données du père (le cas échéant), le système reprend le ou les **lieux d'origine** du parent qui donne son nom à l'enfant. Vérifiez la proposition et apportez les modifications nécessaires.

Infostar / Droits de cité (ISR 0.70)

Transaction  
118,503 Naissance, 30 avril 2018, Actif / clôturé

Personne  
18,515,640 Wagner, Marie, Actif / clôturé  
F, célibataire  
14 février 2015, Bern BE  
**de Zollikofen BE, Zürich ZH**  
de Wagner, Beatrice, et de Wagner, Stefan

Droits de cité

Lieu d'origine: Zollikofen

Complément:

Réf. registre des familles:

Motif de l'acquisition: Filiation

Motif de la perte:

Valable du: 14.02.2015 au 31.12.9999

Bourgeoisie/Corp.  1  2  3  4  5  6  ...  8  9  10

Insérer Supprimer

Lieu d'origine	Canton	Valable du	Valable jusqu'au	Motif de l'acquisition
Zollikofen	BE	14.02.2015	31.12.9999	Filiation
Zürich	ZH	14.02.2015	31.12.9999	Filiation

Les droits de bourgeoisie et l'appartenance à une corporation sont transférés automatiquement des parents à l'enfant.

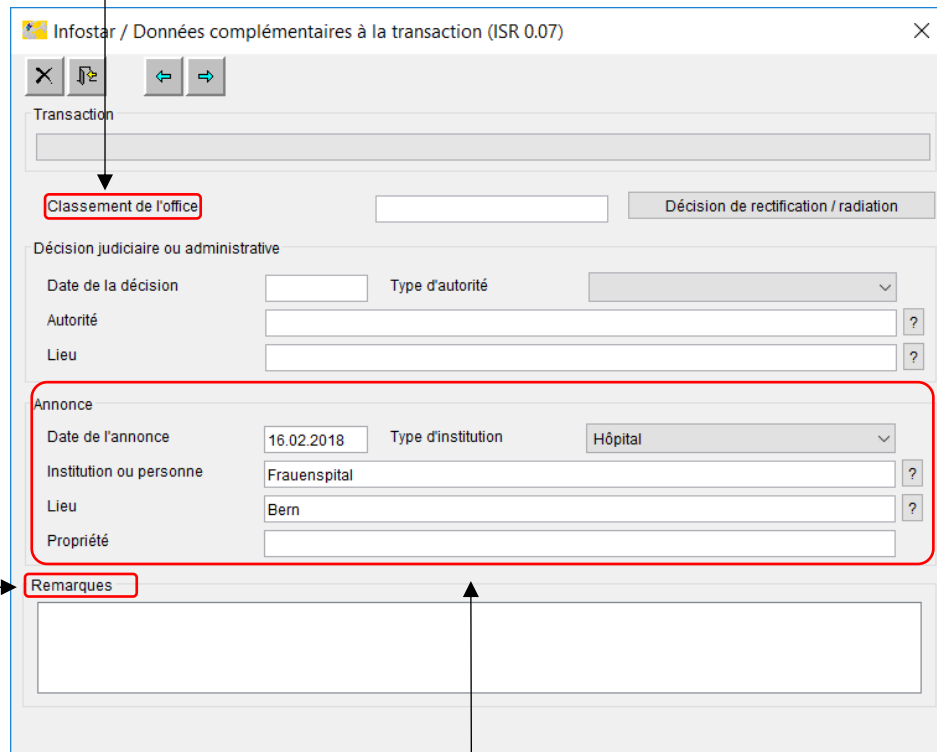
Les informations sur les **droits de cité** sont affichées en détail ici. Vous pouvez apporter les modifications nécessaires via les boutons **Insérer** et **Supprimer**.

Ce masque est inactif en cas d'inscription d'un enfant **mort-né**.



## 1.9 Données complémentaires à la transaction (ISR 0.07)

Le champ **Classement de l'office** peut être utilisé selon les directives cantonales.



Tous les champs de la rubrique **Annonce** doivent être remplis (y compris pour les enfants **mort-nés**).

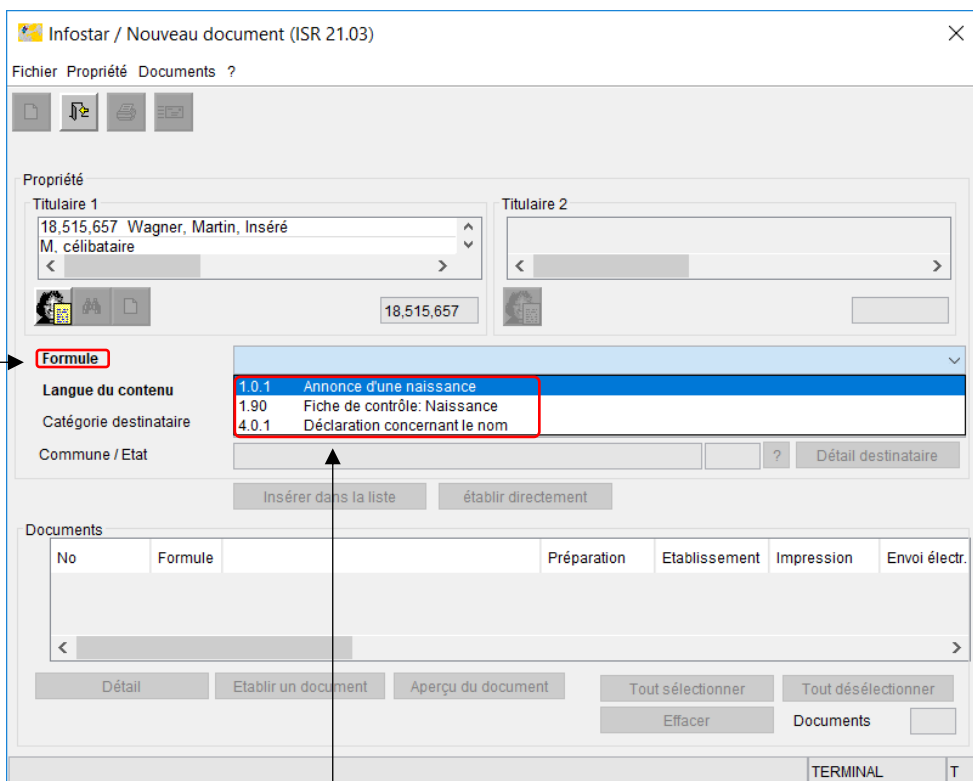
Si la naissance est annoncée par un particulier, il y a lieu d'indiquer sous la rubrique **Annonce**, dans le champ **Institution ou personne**, le prénom et le nom de famille de l'auteur de la déclaration. Les champs **Lieu** (de résidence) de l'auteur et **Propriété** doivent également être remplis. Dans le champ **Propriété**, il est possible d'indiquer par exemple *père de l'enfant*. Sous **Type d'institution**, il y a lieu de sélectionner l'option *Privé* si l'auteur de la déclaration est un particulier.

D'autres informations peuvent être inscrites sous **Remarques**. En cas de correction, il faut impérativement en mentionner le motif.

## 1.10 Etablissement de documents avant la clôture

Sauvegardez la transaction dans le masque **Registre des naissances (ISR 1.1)** (p. 19) et cliquez sur le bouton **Envois**. Dans le masque **Liste des messages relatifs à la transaction (ISR 21.01)**, vous accédez à la fenêtre **Nouveau document (ISR 21.03)** au moyen de la touche **Nouveau document....** (p. 20).

La liste sous **Formule** permet de sélectionner, d'établir et d'imprimer les documents correspondants.



The screenshot shows the 'Nouveau document (ISR 21.03)' window. The 'Formule' dropdown menu is open, displaying the following options:

1.0.1	Annonce d'une naissance
1.90	Fiche de contrôle: Naissance
4.0.1	Déclaration concernant le nom

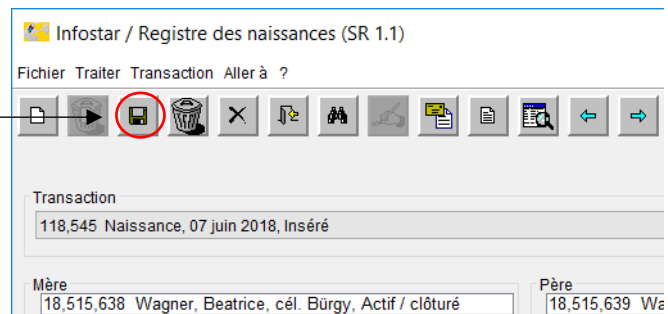
The '1.0.1 Annonce d'une naissance' option is highlighted. Below the dropdown menu, there are buttons for 'Insérer dans la liste' and 'établir directement'. At the bottom of the window, there is a table with the following columns: No, Formule, Préparation, Etablissement, Impression, and Envoi électr. Below the table, there are buttons for 'Détail', 'Etablir un document', 'Aperçu du document', 'Tout sélectionner', 'Tout désélectionner', 'Effacer', and 'Documents'.

Les documents **Annonce d'une naissance** et **Déclaration concernant le nom** doivent être établis **avant** la **clôture**. Une fois la transaction clôturée, il ne sera plus possible de les générer. Si l'auteur de la déclaration est un **particulier**, la formule **1.0.1 Annonce d'une naissance** est imprimée avant l'enregistrement et signée par lui.

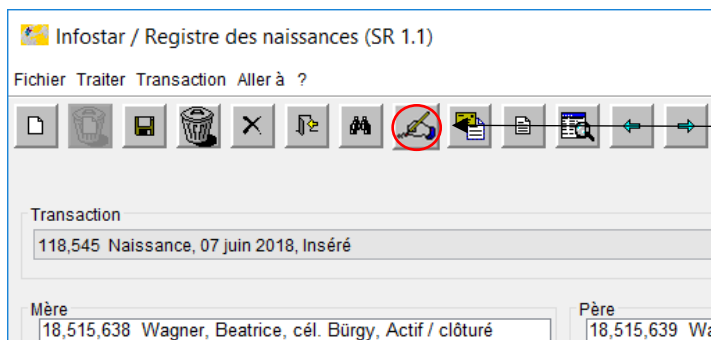
## 1.11 Enregistrement et clôture de la transaction

### 1.11.1 Enregistrement

Enregistrez la transaction Naissance au moyen du bouton **Enregistrer** ou avec les touches **Ctrl+S**.



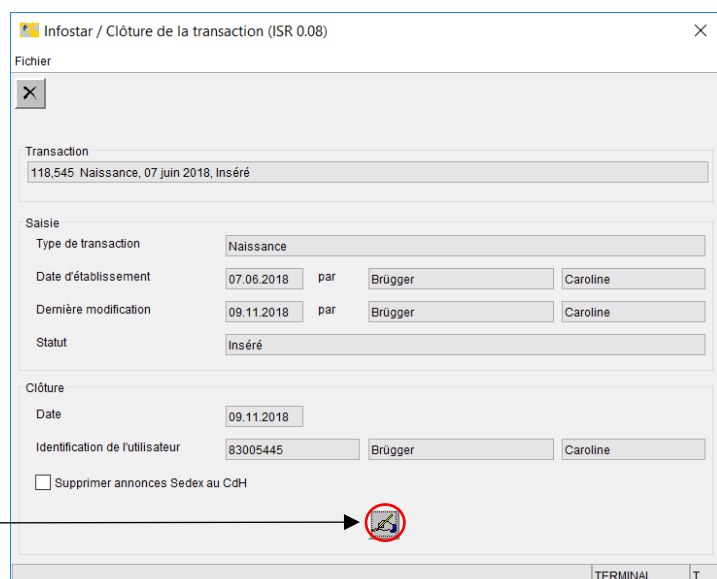
### 1.11.2 Clôture



Le bouton **Signature** permet de **clôturer** la transaction Naissance.

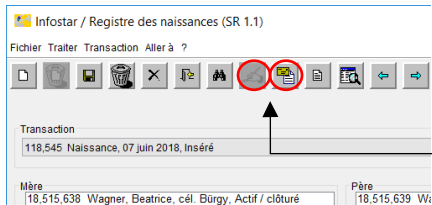
Le masque **Clôture de la transaction (ISR 0.08)** s'ouvre. Cliquez sur le bouton **Signature** pour enregistrer la naissance.

Le bouton **Signature** permet d'**enregistrer** et **clôturer** la transaction Naissance.

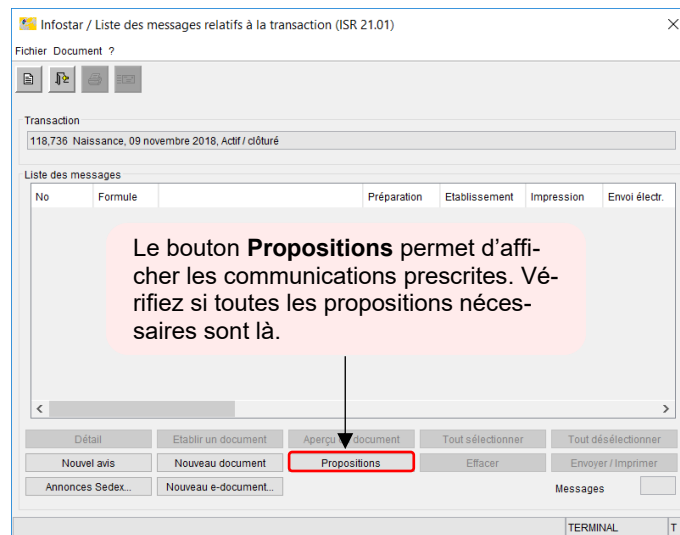


## 2. Envois

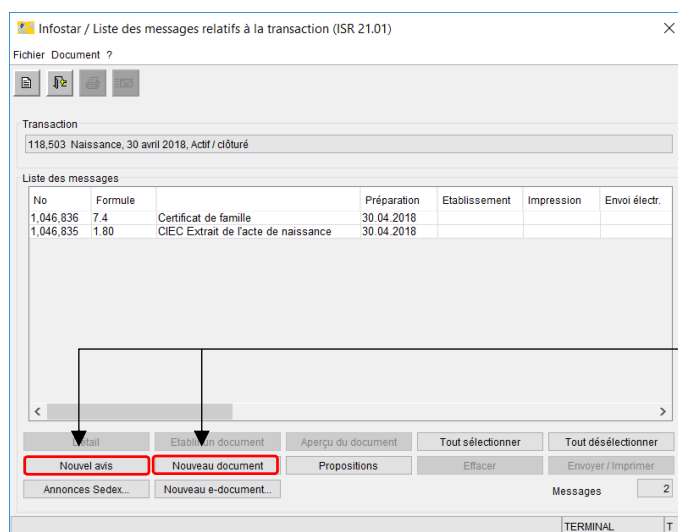
### 2.1 Liste des messages relatifs à la transaction



La transaction Naissance est déjà clôturée ici. Le bouton Envois ouvre le masque **Liste des messages relatifs à la transaction (ISR 21.01)**.



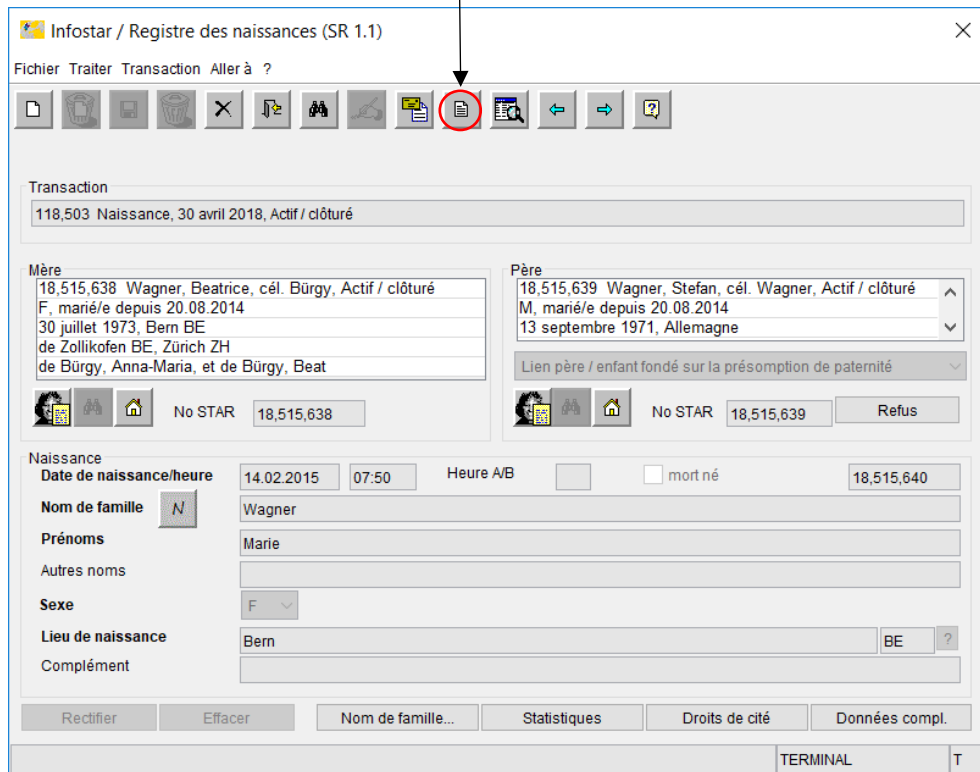
Le bouton **Propositions** permet d'afficher les communications prescrites. Vérifiez si toutes les propositions nécessaires sont là.



Si d'autres messages doivent être générés, il convient de les établir au moyen du bouton **Nouvel avis** ou **Nouveau document**. (La procédure pour établir un avis ou opérer un envoi est décrite dans le **Module C Envois et documents à partir du chapitre 3.**)

### 3. Documents

Cliquez sur le bouton **Documents relatifs à la transaction** pour accéder au masque **Documents relatifs à la transaction (ISR 26.1)**.



Infostar / Registre des naissances (SR 1.1)

Fichier Traiter Transaction Aller à ?

Transaction  
118,503 Naissance, 30 avril 2018, Actif / clôturé

Mère  
18,515,638 Wagner, Beatrice, cél. Bürgy, Actif / clôturé  
F, marié/e depuis 20.08.2014  
30 juillet 1973, Bern BE  
de Zollikofen BE, Zürich ZH  
de Bürgy, Anna-Maria, et de Bürgy, Beat

Père  
18,515,639 Wagner, Stefan, cél. Wagner, Actif / clôturé  
M, marié/e depuis 20.08.2014  
13 septembre 1971, Allemagne  
Lien père / enfant fondé sur la présomption de paternité

Naissance  
Date de naissance/heure 14.02.2015 07:50 Heure A/B  mort né 18,515,640  
Nom de famille N Wagner  
Prénoms Marie  
Autres noms  
Sexe F  
Lieu de naissance Bern BE ?  
Complément

Rectifier Effacer Nom de famille... Statistiques Droits de cité Données compl.

TERMINAL T

Dans le masque **Documents relatifs à la transaction (ISR 26.1)**, cliquez sur le bouton **Nouveau document...**

Continuez selon la procédure décrite dans le **Module C Envois et documents (chapitre 2)** :

1. Etablir un document relatif à une personne concernée à l'intention d'un seul destinataire
2. Etablir plusieurs documents relatifs à une personne concernée

## 4. Résumé / Aperçu des documents

Document	Formule	Etablissement dans la transaction		Etablissement dans la transaction Document	Enfant né vivant	Enfant mort-né	Etat des données
		avant la clôture	après la clôture				
Annonce d'une naissance	1.0.1	X			X	X	Données d'état civil au moment de la saisie
Communication d'une naissance	1.2.1		X		X		Données d'état civil au moment de la clôture de la transaction
Confirmation d'une naissance	1.2.2		X		X	X	Données d'état civil au moment de la clôture de la transaction
Acte de naissance	1.2.3			X	X		Données d'état civil de l'enfant : données actuelles au moment de la préparation du document  Données d'état civil des parents : données au moment de l'établissement du lien de filiation avec les parents actuels (relations variables actuellement), parents adoptifs en cas d'adoption simple compris (il est possible de faire en sorte que cette information n'apparaisse pas)
Invitation à divulguer la cause du décès	1.2.4	X	X			X	Données d'état civil au moment de la saisie ou de la clôture de la transaction
Communication d'une naissance survenue à l'étranger	1.3.1		X		X		Données d'état civil au moment de la clôture de la transaction
Confirmation de l'inscription d'une naissance survenue à l'étranger	1.3.2		X		X	X	Données d'état civil au moment de la clôture de la transaction

Document	Formule	Etablissement dans la transaction		Etablissement dans la transaction Document	Enfant né vivant	Enfant mort-né	Etat des données
		avant la clôture	après la clôture				
CIEC Extrait de l'acte de naissance	1.80		X	X	X		Transaction Document : données d'état civil actuelles de l'enfant et des parents au moment de la préparation du document Transaction Naissance : données d'état civil au moment de la clôture de la transaction
Fiche de contrôle Naissance	1.90	X	X		X	X	Toutes les données au moment de la saisie ou de la clôture de la transaction
Déclaration concernant le nom	4.0.1	X			X	X	Données d'état civil au moment de la saisie
certificat de famille	7.4		X		X	X	Données d'état civil au moment de la clôture de la transaction (il est possible de faire en sorte que les enfants mort-nés n'apparaissent pas)

## 5. Résumé / Aperçu des communications

<u>Transaction</u>	<u>N° de la formule</u>	<u>Titre</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Sélection sous En-vois avant la clôture de la transaction</u>	<u>Sélection sous En-vois après la clôture de la transaction</u>
Naissance	99.2	Demande urgente de précisions	Demande de précisions par rapport à la transaction	X	X
Naissance	99.3	Communication	Communications électroniques à la place d'une communication en la forme de documents		X
Réception d'un avis	99.4	Réponse à un avis	Réponse à un avis	X	X